

Procès Verbal du Conseil d'école du RPI Villemereuil, Moussey, St Léger-près-Troyes

Mardi 05 novembre 2019 à 18h45 Salle du conseil municipal de Villemereuil

Présents :

- **Maires** : Mr Gérard De Villemereuil (Villemereuil), Mr Christian Blasson (St Léger), Mr Bruno Farine (Moussey),
- **SIVOS** : Mme Marie-José Thiéfaïne(Présidente), Mme Michèle André (vice-présidente), Mmes Sonia David, Solène Vaillot (membres).
- **Représentants des parents d'élèves titulaires école de Moussey** : Mmes Gibier-Balossier Aline, Ménager-Labarre Aurélie
- **Représentants des parents d'élèves suppléantes école de Moussey** : Mme Deschamps Jessica
- **Représentant des parents d'élèves titulaires, école de Villemereuil** : M Xavier Brun
- **Représentant des parents d'élèves Suppléants, école de Villemereuil** : Mme Bordier Cindy
- **Représentants des parents d'élèves titulaires de l'école de St Léger** : Mme Colson Magali, Mme Rocher Peggy, Mme Bidon Frédérique, Mme Péchinet Stéphanie
- **Enseignantes** : Mmes Véronique Bytebier, Mathilde Lefebure, Elodie Michaut, Céline Broucksaux, Stéphanie Lallement.
- **Directrices/directeur** : Mme Delphine Dusacq (Moussey), M Royer Julie (Villemereuil), M Dominique Burgevin (St Léger)
- **Agents** : Mme Royer Françoise.
- **Présidente de l'association PARENT'VIE** : Mme Ines Charles.

Excusés :

- **Agents** : Mmes Baali Isabelle.
- **ATSEM** : Mlle Mauricette Roulet. Mme Marcilly Annick , mme Bourgeois Nathalie.
- **IEN** (Inspectrice de l'Education Nationale) : Mme Dominique Verdenne.
- **Sivos** : Mmes Biget, Silvares (membres)
- **Représentant parents d'élèves, titulaire école de St Léger** : Mme Deplanque Virginie
- **Représentants des parents d'élèves suppléants école de St Léger** :
- **Représentant des parents d'élèves suppléants, école de Villemereuil** :

- **Présentation des présents** : Remerciements à M. De Villemereuil pour son accueil à Villemereuil et félicitations pour cette nouvelle salle très adaptée à une telle réunion.
Un tour de table est demandé par D Burgevin afin que chacun se présente.
Félicitations aux nouveaux parents élus. Bienvenue à toutes et tous.

- **Lecture du PV du conseil d'école tenu le 11 juin 2019** : Pas de remarques.

Effectifs 2019/2020

classe	Dominique BURGEVIN	Céline BROUCKSAUX	Elodie MICHAUT	Delphine DUSACQ	Stéphanie LALLEMENT	Julie ROYER	Véronique BYTEBIER	Mathilde LEFEBURE
2019/2020	TPS / PS	MS	GS	CP	CP/CE1	CE2	CM1	CM2
Site st léger	Mat	Mat	Mat				Mairie	Mairie
<i>St Léger</i>	25	27	20				25	28
<i>Villemereuil</i>						23		
<i>Moussey</i>				24	6+16			
<i>Effectifs/ Classe</i>	25	27	20	24	22	23	25	28
<i>total : 194</i>	21 PS + 4 TPS	27 MS	20 GS	24 CP	6 CP+16 CE1	23 CE2	25 CM1	28 CM2

Prévisions Effectifs 2020/2021

classe	Dominique BURGEVIN	Céline BROUCKSAUX	Elodie MICHAUT	Delphine DUSACQ	Stéphanie LALLEMENT	Julie ROYER	Véronique BYTEBIER	Mathilde LEFEBURE
2019/2020	TPS / PS	MS	GS	CP	CE1	CE1/CE2	CM1	CM2
Site st léger	Mat	Mat	Mat				Mairie	Mairie
<i>St Léger</i>	25	21	27		24		23	25
<i>Villemereuil</i>						22		
<i>Moussey</i>				20	24	6+16		

Effectifs/ Classe	25	21	27	22	24	22	23	25
total : 189	21 PS + 4 TPS	21 MS	27 GS	22 CP	24 CE1	6 CE1 + 16 CE2	23 CM1	25 CM2

➤ **Règlement intérieur, Charte informatique, Charte ENT, Charte PEAC, Charte Laïcité:**

Règlement intérieur : Voir en PJ, à noter plusieurs modifications. Dominique Burgevin lit le règlement intérieur des écoles, annexé par la charte internet, la charte de la laïcité.

Sur le point « Hygiène et santé », Dominique insiste sur les modifications apportées au règlement.

Demande de Mme Bidon : Est-ce que ce sont les enseignants qui administrent les médicaments ?

Dominique : oui, sous les conditions mentionnées dans le règlement intérieur (4 points à respecter).

MJ Thiéfaïne : Pas les agents , il s'agit du règlement intérieur de l'école et non de la cantine-garderie.

Le Conseil d'école valide ce règlement (pièce jointe) pour l'année 2019/2020 à l'unanimité. D Burgevin distribuera ce règlement à tous les parents du RPI.

Charte internet : Lecture par Delphine.

Pas de changement, pas de questions.

Blog maternelle : engagement des parents à ne pas diffuser les photos sur les réseaux sociaux.

Charte ENT, lue par Julie : Dans la classe des CE2 à Villemereuil, depuis la mise en place de l'Espace Numérique de Travail (ENT), les élèves peuvent consulter un cahier de textes, des documents, des supports de lecture. Dans ce contexte, les parents doivent être auprès de leur enfant lorsqu'il utilise Internet et l'ENT. La charte de l'ENT est également lue par Julie ROYER et approuvée par le conseil d'école.

L'ENT est sécurisé (mot de passe pour chaque enfant). Messagerie, cahier de textes, blog, cahier multimédia.

Les élèves signent leur propre charte informatique. Pas de boîte mail interne activée.

Les parents ont un engagement également au travers de la charte d'utilisation de l'espace numérique de travail (ex : on ne poste pas n'importe quel document sur l'ENT). Même si tous les points de la charte ne seront pas appliqués, les parents auront connaissance du document officiel.

Les comptes-rendus de conseil d'école sont présents sur les ENT.

Charte Laïcité. D Burgevin rappelle la charte sur la laïcité qui est affichée dans toutes les écoles et invite les parents à en prendre connaissance (en PJ). Elle est relayée par le texte de La Marseillaise affiché, ainsi que par le drapeau tricolore, dans toutes les classes.

Charte éducation artistique et culturelle

Elle doit être accessible à tous ; elle contribue au développement de la sensibilité de chaque élève.

➤ **Exercices d'évacuation :**

Sécurité état d'urgence : PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) intrusion/attentat.

Une information a été mise dans le document de rentrée distribué à tous les parents d'élèves du RPI :

Suite aux attentats, des mesures de sécurités sont mises en place en partenariat avec la mairie et la gendarmerie de Bréviandes.

Entre autres un Plan Particulier de Mise en Sécurité intrusion /attentat (PPMS) a été réalisé qui s'ajoute au PPMS confinement.

Pour les parents : un guide est disposé à l'entrée des écoles. Consignes à l'entrée de l'école pour les parents (à retenir : pas de regroupement devant l'école, ne pas se garer devant l'école).

Bilan des exercices déjà réalisés :

- à St Léger : **alerte incendie** : le 24/09 pas de problème CM2 et CM1 (voir pour alarme, on entend juste), 40s
GS : 1 min35 par escalier de secours MS : 1min20 par rampe PMR PS : 50 s salle motricité

Plan Particulier de Mise en Sécurité intrusion, : Les maternelles dans les dortoirs, signal PPMS : corne de brume. Exercice réalisé sous forme de jeu du silence. (« Allez vous cacher sans bruit dans le dortoir, c'est un jeu), le mardi 15 octobre 2019 à 10h. Les élèves ont été absolument calmes et silencieux pour se cacher.

CM : alerte dans la cour, simulation d'intrusion d'une personne armée, confinement dans les classes, sous les tables. RAS

- à Moussey : incendie 25 septembre RAS

PPMS intrusion attentat le 06/10 novembre. RAS Plutôt sous forme de jeu pour ne pas trop effrayer les enfants. Calme complet.

- à Villemereuil : PPMS intrusion 06 /10 une seule sortie donc confinement dans la classe, pas de situation anxiogène pour les élèves. S'en est suivi une discussion. Mais les enfants ont déjà des réflexes. alerte incendie 25/09 RAS.

Dominique rappelle les circonstances de l'exercice confinement du PPMS, effectué une fois par an (janvier) et présente le matériel mis à disposition en permanence : radio, piles, gâteaux, eau, scotch...

APC (Activités pédagogiques complémentaires) : Dominique rappelle le principe des APC.

à St Léger : les matins 2 fois 40 min de 8h15 à 8h55 mardi jeudi pour toutes les classes (Maternelles et CM)
à Moussey : CP 1/2h le matin 8h15 à 8h45 mardi et 1/2h le soir lundi de 16h55 à 17h35. (40 min)
CE1 1/2h le mardi et jeudi matin 8h05 à 8h45. (40 min)
à Villemereuil : 2 fois 1/2h le matin de 8h00 à 8h40 mardi et jeudi .(40min)

Du mardi 24 septembre au jeudi 17 octobre 2019 (4 semaines)

Du 05 novembre au 12 décembre 2019 (6 s)

Du 07 janvier au 06 février 2020 (5s)

Du 3 mars au 2 avril 2020 (5s)

Du 28 avril au 11 juin 2020 (7 s)

Contenu : langage, lecture , goût des livres , jeux autour des mots.

Recentrage du contenu des APC concernant le cycle 1 maternelle sur la préparation à la lecture et les activités liées au langage.

CP/CE1 : élèves en difficulté ciblés

CE2 : lecture et numération.

Point important à Villemereuil : enfants déposés sur le trottoir ! Prévenir en cas d'absence aux APC.

▪ **Projet d'école 2019/2022 :**

I. Assurer les conditions d'une école accueillante

Accueillir tous les élèves, installer un environnement scolaire serein, adapter les parcours pour que chacun y trouve sa place.

Ex1 : Entrer dans une démarche inclusive au sein de l'école, organiser des Conseils de maîtres dédiés pour partager les problématiques d'inclusion des élèves à besoins particuliers.

Réunions d'équipe de préscolarisation

Formations enseignants, ATSEM, AESH ; organiser des entretiens directeurs / enseignant / AESH / familles, Conditions d'accueil anticipées, travailler sur le bien-être des personnels.

Ex2 :	Propos des parents , commentaires négatifs, Les élèves se plaignent Les adultes (périscolaire) sont fatigués.	Accueil de qualité sur toute la plage horaire présence journée des élèves.	Réunion d'harmonisation avec les élus et agents.	Réunion périodique avec partenaires Maires et Sivos Atsem et agents. Mise en place d'ateliers avec enseignants après le temps scolaire.
-------	---	---	---	---

2. Faire réussir tous les élèves en reconnaissant la diversité des excellences.

Permettre à chaque élève d'accéder à la maîtrise des savoirs.

Construire des modalités pédagogiques adaptées aux besoins des élèves.

Ex : Donner du sens aux apprentissages en les reliant à l'environnement proche

Une période, une œuvre, un musée, identification des ressources locales faire appel aux conseillers pédagogiques

La cohérence du parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève.

3. Promouvoir l'action collective par la formation, l'innovation et la coopération

Renforcer la professionnalisation des acteurs

Encourager l'innovation et la créativité pédagogique

Favoriser les coopérations internes et externes

Conforter la relation école / famille dans le temps. Des entretiens individuels systématiques avec toutes les familles dans toutes les classes. Des opérations portes ouvertes. Accueillir des parents conteurs. Valoriser la diversité linguistique des familles .

Organiser des Espaces parents, évaluer avec des Indicateurs de climat scolaire ex Le taux de participation des familles.



Coopérative finances et SIVOS :

Coopérative scolaire : L'association Parent'Vie a donné une partie du bénéfice dégagé de la fête des écoles aux coopératives OCCE du RPI en distribuant 3 chèques, d'une valeur globale de 8 000€ pour tout le RPI, 5 000€ pour l'école de St Léger 2 000€ pour l'école de Moussey et 1 000€ pour l'école de Villemereuil.

Les enseignants remercient les parents bénévoles, particulièrement Mme CHARLES, Présidente de Parent'Vie, pour leur dévouement, souhaite la bienvenue à tous les nouveaux parents volontaires.

Finances SIVOS : Dominique Burgevin tient à jour les comptes SIVOS par classe avec un tableau sur le petit équipement et sur les fournitures. Comme prévus, des investissements ont été faits à la maternelle pour du matériel de motricité et de sport (CM), jeux pour classe. Les sommes prévues pour l'acquisition de matériel informatique (2500€) ont été en partie dépensées dans l'achat d'un ordinateur pour la direction, des souris, des caméras. Tout n'a pas été dépensé.

En Petit équipement :Jeux pour les CM (800€), porteurs et jeux pour les maternelles 800€, table haute pour les CM 600€.

Mme Thiéfaïne indique que chaque commune a versé cette année 2019 au SIVOS (entretien, salaires des agents, chauffage, eau...) : 149 330 € (50% pour le nombre d'habitants 50% pour le nombre d'élèves), sommes versées par les familles et les communes pour équilibrer le budget.7000 € pour le fonctionnement école, répartis sur les 3 écoles au prorata du nombre d'élèves.

➤ **Projets pour 2019/2020**

➤ **CM1/CM2 : Projet Classe verte**

Le projet 2019/2020 s'oriente vers des activités de pleine nature (Arts, environnement, Nature), à la journée sans nuitée en partenariat avec La Ligue de l'enseignement au Centre Yvonne Martinot. Nous organisons **une classe environnement, destinée aux CM1 et CM2, le lundi 7 et le mardi 8 octobre 2019, et la suite en mars et mai 2020, avec voyage quotidien en bus.**

Grandes pistes de travail : production d'écrits, protection de l'environnement.

Les **repas du midi seront fournis par les parents sous forme d'un pique-nique**, à l'abri.

Les 27 élèves de CM2 et 25 élèves de CM1 (les 2 classes de St Léger-près-Troyes) seront accueillis au centre Yvonne MARTINOT à Mesnil St Père, géré par la Ligue de l'Enseignement. Ce Centre est agréé par l'Education Nationale.

- * **L'encadrement** de la vie collective sera assuré par Mmes Bytebier et Lefebure, ainsi que par deux personnes accompagnatrices chaque jour.
Animateurs nature expérimentés, contenus accessibles, activités dans la nature le vivant, jamais les mêmes contenus d'une année sur l'autre, fait partie du programme de sciences, les réinvestissements sont nombreux en classe.
- * **Budget** : estimé : 4*335€ pour les bus soit 1340€, 3000€ d'activités en relation avec les projets et 180€ d'achat de matériel. 4520€/52 élèves, soit à peu près 87€ / élève.

Le Directeur de l'école propose au Conseil d'école la règle de répartition des 3 tiers pour le règlement du séjour.

Ce point est discuté pour validation avec les partenaires (Coop, Parent'vie, Sivos et parents) à ce conseil d'école.

IL vous est donc demandé de valider la **Répartition des frais suivante pour le projet décrit ci dessus :**

Participation parents, 29€ pour un élève. 20€ pour le 2^{ème} enfant. 15€ pour élève ne participant qu'à 2 sorties.

Participation de la Coop scolaire 29€ /élève.

Participation du SIVOS , 29€/ élève.

0 vote contre

1 abstention, Mme Bordier. Pourquoi le Sivos donne une participation, alors qu'il pourrait investir sur d'autres plans ? Les familles pourraient participer dans une plus grande proportion ?

Rappel de Dominique sur l'historique de la classe transplantée qui, il y a quelques années, comprenait des nuitées et où le sivos participait beaucoup plus.

Ce point est validé à une majorité moins une voix.

- CM2/CM1 : classe verte, CIEBA(centre initiation environnement) 27 /09 projet 3 animations , développement durable , tri, recyclage.
CM1 : traces et indices en forêt, observation. Découverte sensorielle en forêt. Découverte de l'espace faune pour observer tarpan, cerfs, aurochs. Observation et analyse des paysages : vocabulaire, dessins.

➤ **CM2**

- Participation au 11/11 (Invitation des élèves et des familles.)

débat commémoration, sculpture visage de soldat à plat pour présentation, lecture de lettres de poilus en bibliothèque avec Annick.

- musée Napoléon Brienne en janvier février.
- Défi Mathadore : épreuves qui rapportent des points. Puis classement des classes au niveau académique. Utilisation d'une application à la maison pour s'entraîner au calcul mental. Bonne préparation et impact visible grâce à un bon entraînement en CM1.
- BPDJ : permis internet : sensibilisation aux dangers liés à internet. Contenus très violents dans les mots et les images. Réelle inquiétude, prévention nécessaire. Passage du permis 15/11/19
- Festilivre : œuvre plastique à partir de l'écriture d'un conte. En mai . début du projet à partir de janvier.

- CM1 : intervention d'une personne pour fabrication de jus de pomme le 15/11. Travail de sciences sur la reproduction végétale, de la fleur au fruit.

Bibliothèque : visite une fois par mois, où des expositions de travaux et lectures seront proposés

SPA : intervention pour présenter l'association

17/03/20 : Sécurité routière, permis vélo

- CE2 : - travail sur le centenaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale. Et invitation à la commémoration du 11/11.
 - BPDJ, permis piéton
 - Réunion pour les parents en novembre pour présenter l'utilisation de l'espace de travail numérique.
 - Plan académique d'équipement en point lecture pour les classes. 1 500 € de subvention : la demande a été faite.
 - SDEDA : intervention demandée pour sensibiliser au tri des déchets.
 - Terre et Avenir : intervention pour apprendre l'économie d'énergie.
 - Projet de visite du site d'Alésia pour la fin d'année scolaire.

➤ **CE1/CP**

Evaluations nationales CP CE1. Les résultats seront remis le 08/11 aux parents, de façon individuelle. Les élèves à besoins particuliers avaient déjà été ciblés. Des actions ont été mises en place au sein des classes par rapport à ces résultats : décroisement, aide individuelle, groupes de besoins, aide aux familles pour les devoirs...

Rencontre des parents pour les élèves fragiles.

Nouvelles évaluations CP fin janvier.

CP et CE1 : Salon du livre - Jeudi 11/spectacle au théâtre de champagne- Et on a déménagé...
V 31/01 - Répétition de l'orchestre symphonique à l'auditorium de Troyes pour les 2 classes .
Festival court en scène une séance le 14/11 après-midi : film d'animation Neige et les arbres magiques.
Fin Mars spectacle Cour z'y vite.
Musée Camille Claudel fin janvier et projet autour de la sculpture au CP CE1 .
Concours UNESCO : arts visuels international.

Cycle Piscine : du jeudi 02/04 au 25/06 le matin à la Chapelle St Luc. 11 séances. Un planning sera réalisé pour les parents accompagnateur.

➤ **Maternelles :**

- MS et GS : Eveil aux langues pour MS et GS : intervention des parents pour sensibiliser aux différentes langues. Mascotte MS qui écrit du courrier pour souvenir de voyages. Ecole et cinéma.
- GS : Savanturiers . Des mentors aiguillent la classe sur une problématique « 3 climat et météo » Communication par mail et courrier. Opportunité de travailler avec une problématique scientifique pure.
- MS : Projet contes. Correspondance avec Une classe de St Pouange pour écrire des contes, à partir de janvier.
- PS : intervention « pommes » à l'école le vendredi 27 sept. merci à la famille Valentin pour le matériel et les explications. Musée St Loup en janvier. : découverte des animaux.
- PS, MS, GS :

action compostage collective, **Projet recyclage** : poursuite du projet la proposition de Mme Rocher, parent d'élèves et bénévoles pour une association de parrainage d'enfant, d'adhérer à un programme de recyclage (gourdes de compote, stylos, tubes de colle...). La mise en place de ce programme est proposé aux autres classes. demande de pique-nique 0 déchet. 5 poubelles différentes dans chaque classe. Attente de l'installation du potager.

Atelier jus de pommes à l'école le vendredi 27 sept

Spectacle : « Au Pays des Sons » le jeudi 14 novembre à

Invitation des familles pour la **commémoration** de l'Armistice.(chanson par les enfants) lundi 11 novembre à St Léger à 11h45..

Journée sciences maternelle en janvier février. (8 ateliers tournants, situation problème, besoin de parents d'élèves)

Journée Athlétisme le vendredi 5 juin avec les écoles de St Germain et Bouilly.

En juin sortie à la Villette ? sous réserve.

- **Infos Noël** : Trouver une personne pour faire le Père Noël à St Léger.

Après midi Noël à St Léger : le jeudi 19 décembre après-midi. Salle des fêtes 15h00 Spectacle : maternelles et CM

Goûter et jeux le vendredi 20/12 à Moussey et à Villemereuil.

- **Fête des écoles** : le dimanche 21 juin 2019 à St Léger.

➤ **Questions Parents élus Mairies /Sivos:**

Pouvons nous savoir précisément ce que font les enfants allant manger à la cantine de la sortie de la classe jusqu'au retour en classe ? Y Aura-t-il un changement avec l'arrivée du mauvais temps ? (ouverture de la salle des fêtes ou autre,...) ? Qui est censé les surveiller ? Qui en est responsable ?

Mme Thiéfaine : les maternelles vont manger à midi. 13h récréation a l'abri ou dehors . CP CE cantine à midi puis récréation sur terrain multi-activités ou halle sportive. CM à midi dehors sur stade ou halle multisports puis déjeuner à 12h50.

Mme Bidon : quel effectif surveillé le midi dehors? : 20 CP - CE , 40 élémentaires.

Pas possible d'utiliser la salle des fêtes car non prévue pour cela et occupée par les associations dans à garder propre. MJ : les enfants n'ont pas froid en jouant dehors au ballon. M. Brun : lieu non clos pour la surveillance, c'est un espace public. MJ : la halle appartient à la mairie, on est en droit de demander à des visiteurs de quitter ce lieu. Il pourrait être réservé à l'usage des écoles.

Mme Bordier Comment faire quand un enfant a envie d'aller aux toilettes pendant le temps de surveillance dehors? Un surveillant peut les accompagner dans la cour des CM. MJ précise que les enfants ont la possibilité d'aller aux toilettes pendant le temps de cantine mais qu'ils boivent beaucoup !.

M. Brun, Mme Bidon : Selon Mme Royer, Arrivée des enfants à 14h en classe de CE2 très nerveux, avec des conflits à régler. Des soucis de respect entre enfants entre midi et 14 heures.

Mme Gibier : est-ce qu'un adulte peut surveiller un groupe d'enfants si important dans un espace non clos. Un sondage est à proposer ?

* Considérez vous que les ATSEM avec un sifflet vont garder des enfants ou les entrainer à des

épreuves sportives ? Une simple autorité n'est-elle pas suffisante ???

Mme Thiéfaine : le sifflet sur le terrain non clos est utilisé pour que les enfants entendent le signal de retour. Mme Bordier indique que le sifflet est aussi utilisé à la sortie du bus à Villemereuil.

Mme Péchiné : Trop de désordre à la cantine, donc les enfants sont punis et sont donc privés de temps de détente.

* Pourquoi le règlement intérieur à la cantine, au sein du bus et sur le temps de midi ne s'applique

pas alors que depuis le début de l'année d'énormes manquements sont constatés chez certains (trous creusés et découverte de tuyau,...) ?

Mme Thiéfaine : Sanctions : 1^{er} avertissement par mail aux parents, 2^{ème} avertissement qui peut conduire à l'expulsion. Un enfant a été exclus en 6 ans.

Mme Bordier : sentiment d'injustice au sujet d'enfants infernaux qui ne sont jamais repris.

M. Brun : Un câble débranché est saillant sur le terrain. Des enfants ont creusé à sa base, quelle est donc la surveillance ?

Mme Thiéfaine : passage chaque vendredi à la cantine. Une liste a été dressée des enfants.

* Pouvez-vous faire en sorte que les activités prévues l'après-midi quelque soit la classe permettent

aux parents de reprendre les enfants plutôt que de les attendre dans la cour d'école ou en dehors de

l'école (festivités de Noël, carnaval,...) ?

Dominique : l'activité reste sur le temps scolaire, les élèves restent à l'école, toutefois les parents désireux de reprendre leur enfant pour une raison personnelle peuvent décharger l'enseignant en complétant une demande écrite prévue à cet effet.

* Quel est le nombre d'enfants par rapport au total des élèves qui n'habitent pas au sein du RPI ?

Est-ce qu'à l'avenir les dérogations pourront être supprimées, ceci fera de la place à la cantine ?

Dominique : Pour information, sur 193 élèves il y a 6 dérogations (3.11%), une fille d'enseignante allergique et 5 élèves en situation de poursuite de scolarité suite à séparation parents et changement de domicile.

Mme Thiéfaine : On ne peut pas refuser, dérogation de droit : on ne peut pas diviser des fratries. Des dérogations sont refusées chaque année, sur décision des 3 maires.

Coût annuel de 800€ / enfant. Le coût d'une dérogation est bien moins important avec le coût du fonctionnement scolaire pour un enfant.

* Quels sont les changements envisagés au mois de janvier pour accueillir les enfants de 3 ans

surtout au niveau de la cantine et sur le temps de midi ?

Dominique : l'obligation scolaire pour l'année 2019/2020 concerne les élèves nés en 2016. Si places, le directeur pourra toujours inscrire des élèves nés en 2017, qui ne seront pas concernés par la loi de juillet 2019.

Mme Thiéfaine : Pas de changement, les enfants sont déjà accueillis à la cantine à leurs 3 ans.

* Comment sont assurés les enfants qui prennent le bus sur le temps de midi simplement pour

rentrer chez eux mais qui ne déjeunent pas à la cantine ?

Mme Thiéfaine : Le bus est mis à disposition uniquement pour les enfants qui mangent à la cantine. Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine, il y a des places par tolérance, en fonction des places.

Les enfants doivent présenter leur carte de bus. Report de la délivrance des cartes à début décembre. Gratuité des cartes pour les primaires depuis septembre 2019.

* Avec un effectif croissant d'élèves au sein du RPI, peut-on prévoir l'embauche d'ATSEM qui suive

la progression du nombre d'enfants ? *les parents élus : Enquête peut être envisagée. est-ce que les parents seraient prêts à payer plus cher de garderie pour un meilleur encadrement des élèves sur le temps de midi ?*

* Question concernant le taux d'encadrement des élèves pendant la garderie du midi ,

réponse de Mme Thiéfaine , 2 adultes pour 40 enfants dans un espace non clos : halle, terrain multi activités.

➤ **Informations diverses, remerciements :**

- **Association PARENT VIE** : informations données par Ines Charles , Présidente:
2018-2019 Bénéfices 10000 € sur l'année 8000€ reversés aux écoles + 2000€ voyage
Actions prévues :

- calendriers commandés
- Chocolats de Noël
- Loto, prévus le 16/11 à St Léger, 14 mars à St Léger
- Marché de Noël, 1^{er} décembre à Buchères, à la ferme Razurel le 08/16, 19/12 à St Léger.
- Chocolat de Pâques en mars
- Fête école 21 juin

REMERCIEMENTS :

- Les enseignants des 3 communes remercient les maires et leurs conseillers, la Présidente du Sivos et ses membres pour leur engagement ainsi que pour les aménagements et pour les travaux : A Moussey : pour le portail sécurisé . A St Léger, gros travaux classe CM, à Villemereuil, nouvelle salle.
- Les enseignants remercient les agents qui œuvrent et se dévouent pour les écoles.
- Les enseignants remercient les parents d'élèves qui accompagnent et/ou qui participent à la vie de l'école.
- L'équipe enseignante remercie les animatrices de la bibliothèque qui proposent des activités variées et très attractives lors des visites des classes. (raconte-tapis, kamishibai,...)

➤ **Questions / remarques diverses :**

D Burgevin rappelle aux parents élus que toutes les informations données au cours du Conseil d'école sont rédigées dans le présent PV et qu'ils se doivent de transmettre les informations aux familles, si possible.

Les PV du conseil d'école sont affichés, sont publiés sur le blog de l'école de Villemereuil

et celui de St Léger : <https://sitetab3.ac-reims.fr/ec-st-leger-pres-troyes/-wp-/>

et sur le site « ONE » pour l'école de Moussey.

D Burgevin remercie toutes les personnes présentes.

• **Prochains conseils d'école :**

Conseils d'école	Dates et horaires	Lieu
	Mardi 3 mars 2020 à 18h30	Moussey
	Mardi 09 juin 2020 à 18h30	St Léger

Clôture de la séance à 21h10. Secrétaire de séance : Céline Broucksaux

**A St Léger, le 05 novembre 2019
Dominique Burgevin
Coordinateur du RPI**